



## Rupture et difficultés pour déclarer mon départ

Par **shinta**, le **10/10/2009** à **15:20**

Bonjour,

Séparé depuis le mois d'aout de mon ex concubine avec laquelle je vivais en location, je souhaiterais faire une declaration de départ au propriétaire pour me désolidariser de la location.

Seulement celle ci a décidé pour me nuire de refuser de me communiquer l'adresse du propriétaire.

N'ayant ni son numéro ni les quittances de loyer, qu'elle a gardées, je suis dans l'impossibilité de lui signaler mon départ.

Quels recours ai je donc pour la forcer a me communiquer cette adresse ou pour etre dans les regles?

Par **Tisuisse**, le **10/10/2009** à **19:16**

Bonjour,

C'est un appartement ou maison ?

Si c'est un appartement, allez voir les autres propriétaires et demandez leur l'adresse du syndic de la copropriété. A ce syndic, ensuite, vous demanderez l'adresse du copropriétaire

du lot que vous louez.

Si c'est une maison, direction le cadastre de la mairie, ils ont les noms des propriétaires.